

DECHETERIE DE VELLEROT-LES-BELVOIR

CONDITIONS D'ACCÈS DES PROFESSIONNELS

- **Accès de la déchèterie autorisé pour :**
 - Les professionnels dont le siège social est basé sur le territoire de la CCPSB
 - Les professionnels dont le siège social n'est pas basé sur le territoire de la CCPSB mais qui réalisent un chantier sur le territoire Préval.
- **Limitation de la taille des véhicules pour tous les usagers :**
Sont acceptés uniquement les véhicules inférieurs à 3,5 T
- **Limitation du volume pour les professionnels :**
Sont autorisés maximum 4 m³/jour/professionnel
- **Dépôts de déchets en mélange acceptés avec tri obligatoire sur place par le professionnel et facturés 150 € par apport**
- **Tarifs des dépôts facturés :**

Type de déchets	TARIFS CCPSB
Incinérables	20 €
Bois (hors REP)	20 €
Non valorisables	40 €
Déchets Verts	20 €

- **Autres déchets non facturés**